RÉPUBLIQUE DU BURUNDI

MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DE L'ECONOMIE NUMERIQUE

PROJET D'APPUI AUX FONDATIONS DE L'ECONOMIE NUMERIQUE AU BURUNDI « PAFEN »

Pays : Burundi
N° du projet : P 17 63 96
Don N° : E2820-BI
Références : BI-PAFEN-PIU-2.4.3.3-CS-QCBS
Emis le : 03 Août 2025

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

(SERVICES DE CONSULTANTS)

SÉLECTION DE FIRMES/CABINETS

Recrutement d'un cabinet chargé de la Formation des cadres du Commissariat des Taxes Internes et Recettes Non Fiscales de l'Office Burundais des Recette (OBR) sur l'analyse des données et l'analyse des risques

1- Le Gouvernement de la République du Burundi a reçu un don de 92 millions de dollar USD de la Banque mondiale pour financer le coût du Projet d'Appui aux Fondations de l'Economie Numérique dont l'objectif de développement est d'accroitre l'accès à l'internet haut débit en particulier pour les communautés mal desservies et d'améliorer la capacité du gouvernement à gérer les ressources plus efficacement et fournir les services publics par voie numérique.

2- Il est prévu qu'une partie des ressources de ce financement soit utilisée pour financer les prestations d'un Cabinet chargé de la **« Formations des cadres du Commissariat des Taxes Internes et Recettes Non Fiscales de l'Office Burundais des Recettes (OBR) sur l'analyse des données et l'analyse des risques ».**

3- L'objectif global de la formation est de renforcer les compétences des cadres du Commissariat des Taxes Internes et Recettes Non Fiscales dans le domaine de l'analyse des données et de l'analyse des risques, à l'aide des outils de gestion bénéficiés et mis en place dans le cadre de la digitalisation des taxes internes. La formation vise à fournir aux cadres les connaissances et les outils nécessaires pour exploiter les avantages de la digitalisation, afin d'améliorer l'efficacité de la collecte fiscale et de réduire la fraude fiscale.

PAFEN: Boulevard NDADAYE Melchior, Immeuble L'Orée du Golf, 4è Etage
info@pafen.gov.bi
PafenBurundi
@PafenBurundi
www.pafen.gov.bi

Plus particulièrement, l'objectif de la formation est de faire bénéficier au personnel du Commissariat des Taxes Internes et Recettes Non Fiscales les formations suivantes :

a. Formation à l'analyse des données avec Excel avancé ;
b. Formation à l'analyse et traitement de Bigdata ;
c. Introduction aux business intelligence ;
d. Comptabilité générale approfondie ;
e. Formation sur l'analyse et gestion des risques fiscaux liés à l'immatriculation et à la fiscalisation des contribuables ;
f. Formation sur l'analyse et gestion des risques fiscaux liés à la déclaration et au paiement des impôts et taxes ;
g. Formation sur l'analyse et gestion des risques fiscaux : Systèmes de sélection des dossiers à contrôler ;
h. Formation sur l'analyse et gestion des risques fiscaux liés aux contrôles fiscaux en cours de traitement ;
i. Formation sur l'analyse et gestion des risques fiscaux liés au recouvrement des impôts et taxes ;
j. Formation sur l'analyse et gestion des risques fiscaux liés au contentieux fiscal ;
k. Formation sur l'analyse des données pour les administrations fiscales ;
l. Formation sur le traitement des données par « STATA » ;
m. Formation sur le traitement des données statistiques par SPSS.

4- La durée globale de la mission sera négociée entre le fournisseur et le bénéficiaire mais devra s'étendre sur une période ne dépassant pas six mois comptés à partir de la date de signature du contrat.

5- Les Termes de référence peuvent être téléchargés sur le site du PAFEN : https://pafen.gov.bi/appels-doffres/ ou obtenus aux adresses mentionnées ci-dessous.

6- L'Unité de Gestion du PAFEN invite les consultants (firmes), spécialisés dans le domaine objet desdites prestations intéressés par la présente mission à fournir des informations démontrant qu'ils disposent des qualifications requises et de l'expérience pertinente pour l'exécution des services.

Critères d'établissement de la liste restreinte :

- Le cabinet doit disposer d'au moins cinq (5) références dans la réalisation des formations similaires ou prouver qu'il a exercé comme institutions de formation de façon régulière sur les trois (03) ans passés.
- Le cabinet doit fournir les documents (Attestations de bonne exécution) délivrés par les organismes bénéficiaires des formations et prouvant qu'il a déjà exécuté avec succès des missions similaires.

Pour être acceptables, les références doivent indiquer le projet, bailleur de fonds, l'année de réalisation, et le montant du contrat. Les références seront soutenues par des copies des contrats et des certificats de bonne fin de mission.

PAFEN: Boulevard NDADAYE Melchior, Immeuble L'Orée du Golf, 4è Etage
info@pafen.gov.bi
PafenBurundi
@PafenBurundi
www.pafen.gov.bi

Les Experts clé ne sont pas évalués au stade de la présélection stade.

7- L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissement (FPI) de la Banque mondiale, édition de septembre 2023 (« Règlement de Passation des Marchés relatifs aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêt).

En outre, veuillez-vous référer aux informations spécifiques sur les conflits d'intérêts liées à cette mission comme énoncés au paragraphe 3.17 du Règlement de Passation des Marchés.

8- Les consultants peuvent s'associer à d'autres firmes pour renforcer leurs compétences, mais ils doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'un groupement solidaire (joint-venture) et / ou d'un accord de sous-traitant. Dans le cas d'un groupement solidaire (joint-venture), tous les partenaires du groupement solidaire (joint-venture) seront conjointement et solidairement responsables de la totalité du contrat, s'ils sont sélectionnés.

9- Un consultant sera sélectionné par la méthode de **Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC)** telle que décrite dans le Règlement de Passation des Marchés.

10- De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous pendant les heures de bureau : de 9H :00 à 12H :00 et de 15H: 00 à 16H : 30 heure locale de lundi à jeudi et de 8H : 00 à 12H : 00 les vendredi (heure de Bujumbura : GMT+2)

11- Les manifestations d'intérêt écrites doivent être remises par écrit à l'adresse ci-dessous par courrier ordinaire ou par e-mail au plus tard le **19 Septembre 2025 à 17 heures** (heure de Bujumbura, GMT+2) avec la mention :

« REPONSE A L'AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET N° BI-PAFEN-PIU-2.4.3.3-CS-QCBS » PORTANT SUR RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGE DE LA FORMATION DES CADRES DU COMMISSARIAT DES TAXES INTERNES ET RECETTES NON FISCALES DE L'OFFICE BURUNDAIS DES RECETTE (OBR) SUR L'ANALYSE DES DONNEES ET L'ANALYSE DES RISQUES »

12- L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

A l'Attention de **Bienvenu IRAKOZE, Coordonnateur du PAFEN**

Adresse du bureau : ***Boulevard Ndadaye Melchior, Immeuble Orée du Golf, 4ème Etage Bureau 415***
Adresse électronique : ***procurement@pafen.gov.bi*** ***avec copies obligatoires à*** ***info@pafen.gov.bi***, nephtali.niyibizi@pafen.gov.bi

PAFEN: Boulevard NDADAYE Melchior, Immeuble L'Orée du Golf, 4è Etage
info@pafen.gov.bi
PafenBurundi
@PafenBurundi
www.pafen.gov.bi

Pour autorisation de publication.

Bienvenu IRAKOZE
Coordonnateur du PAFEN

PAFEN: Boulevard NDADAYE Melchior, Immeuble L'Orée du Golf, 4è Etage
info@pafen.gov.bi
PafenBurundi
@PafenBurundi
www.pafen.gov.bi